



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-44532>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **26-44532**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE DE CHELLES

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21770108500011

Ville : Chelles cedex

Code postal : 77505

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_3aeGB1oPxH

Identifiant interne de la consultation : 2026023

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique

Adresse mail du contact : dcp@chelles.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 0164728507

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Justificatifs administratifs à fournir sont détaillés au règlement de la consultation : Lettre de candidature Pouvoir Déclaration sur l'honneur Situation de redressement judiciaire Déclaration chiffre d'affaires Attestation d'assurance Certificats fiscaux Certificats sociaux
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Justificatifs techniques à fournir sont détaillés au règlement de la consultation : Déclaration d'effectifs Description des moyens techniques Références de services Certificats de qualification professionnelle: Le candidat devra impérativement posséder les habilitations relatives à l'éclairage public (NF C18-510) sous peine de ne pas être retenu : - Qualification Éclairage Public

mention Haute Tension » (HT), - Qualification Éclairage Public mention Maintenance et entretien (ME), - Caces nacelle (à minima 1B). Le Pouvoir adjudicateur accepte tout moyen de preuve équivalent (références, certificat de capacité,...) ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 29/05/2026 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale (commune de Chelles)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : POSE, DEPOSE ET MAINTENANCE DES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE 2026-2027

Code CPV principal - Descripteur principal : 51110000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet d'assurer la pose, la dépose et la maintenance des illuminations de fin d'année appartenant à la ville de Chelles. Il s'agit d'assurer : - La pose, le bon fonctionnement, la mise en service et la dépose des illuminations de fin d'année sur les différentes artères de la ville ; - La fourniture, la pose et la dépose de perches et de filins en acier pour l'installation de motifs pour les illuminations de fin d'année sur les différentes artères de la ville ; - La maintenance des illuminations durant la période concernée à savoir du début des essais à la coupure des illuminations au plus tard au mois de février. Les spécifications techniques de ces prestations sont précisées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans le Bordereau des Prix Unitaires. Le présent marché public débutera à compter du 1er septembre 2026 pour une durée de 22 mois. La périodicité est fixée comme suit : - Période initiale : du 01/09/2026 au 30/08/2027 - Deuxième période : du 01/09/2027 au 30/06/2028 Le montant maximum est fixé à 150 000.00 Euros HT pour toute la durée du marché.

Lieu principal d'exécution du marché : Chelles

Durée du marché (en mois) : 22

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Financement sur fonds propres. Il sera fait application du délai maximum de paiement fixé par la voie réglementaire au jour de la présentation de la demande de paiement au pouvoir adjudicateur. Pas de forme de groupement imposée. Le modalité de téléchargement du DCE et de remise des offres sont détaillées dans le règlement de la consultation. En application de l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, les candidatures et offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil acheteur. Les critères de sélection des offres sont détaillés à l'article 8.1 du règlement de la consultation. Une phase de négociation pourra être mise en oeuvre par écrit ou par audition. L'accord-cadre transmis par voie électronique sera signé par le seul candidat attributaire. La signature de l'accord-cadre pourra être réalisée de manière électronique ou manuscrite si l'attributaire ne dispose pas de la signature électronique. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir une demande depuis le profil acheteur avant le 18/05/2026 à 14h00. Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 551-1 à L.

551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/05/2026